

Pièces à fournir CNOPS

*Copie Carte de séjour ou CIN marocaine (recto/verso)

* 2 photos d'identité

*Un extrait de naissance

*Un RIB

Déclarations des enfants et du conjoint (sans profession) s'ils n'ont pas de couverture maladie :

- Conjoint :

*2 photos d'identité

*Acte de mariage

* Copie Carte de séjour ou CIN marocaine (recto/verso)

*Un extrait acte de naissance

*Une attestation de non emploi

- Enfants :

*2 photos d'identité

* Un extrait acte de naissance

*Certificat de scolarité

* Copie Carte de séjour ou CIN marocaine (recto/verso)

*si l'enfant est étudiant et âgé entre 21 et 26 ans joindre un certificat de célibat.